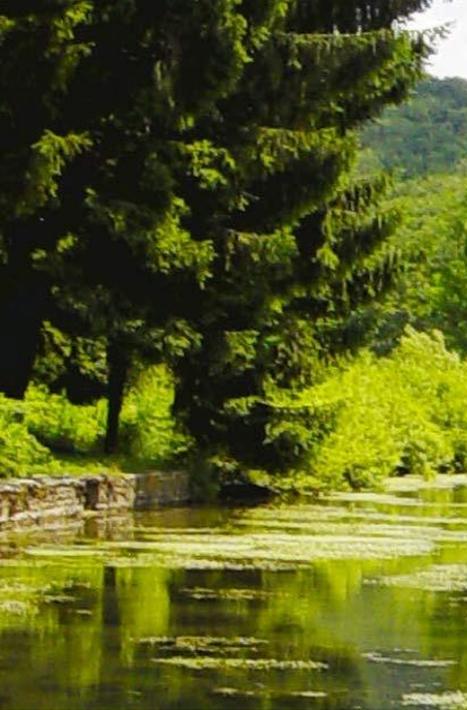


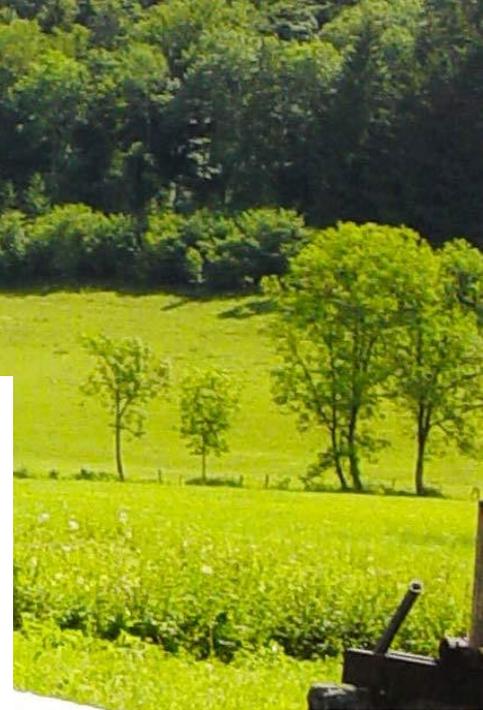


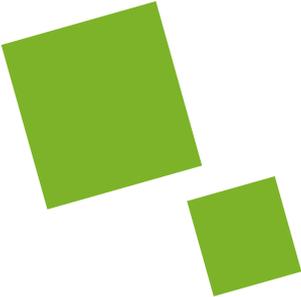
Syndicat national de  
l'environnement





# Le Sne-FSU et nous

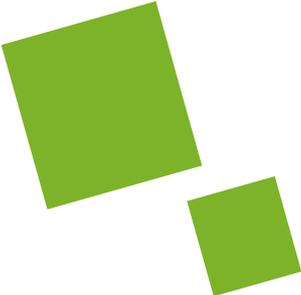




---

# Le Sne-FSU

- Un syndicat de proximité
- Compétent sur les 3 ministères d'Etat et 3 ministères délégués
- Met l'humain au cœur des débats
- Est force de proposition en matière de politiques environnementales
- Numéro 1 dans le champs de la Biodiversité / majoritaire dans les EP de l'Environnement
- Veille à la représentativité Femme / Homme
- Défend l'égalité professionnelle
- Lutte contre toutes discriminations
- Ne défend pas l'indéfendable

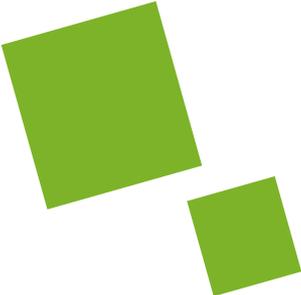


---

# Le Sne-FSU

**Il est composé de 6 branches  
représentatives des politiques publiques portées par le MTES**

- Espaces protégés (parcs nationaux + Conservatoire du littoral)
- Biodiversité (OFB)
- Eau et milieux aquatiques (Agences de l'eau)
- Services de l'état
- Voies navigables de France
- Ademe (Ademe + adhérent.es isolé.es)



# Le Sne-FSU

---

**Il est administré par un Conseil national**

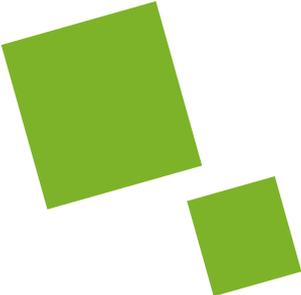
**Le Conseil national est composé de 37 membres permanent.es**

Ce sont des membres élus pour 4 ans par le Congrès parmi les candidat.es présenté.es par les sections, les branches et le bureau national sortant.

Le Conseil national a la responsabilité de l'action du syndicat et de son organisation, pour la défense des intérêts des travailleurs, dans le cadre des orientations générales décidées par le Congrès.

C'est lui qui établit le règlement intérieur et la charte financière. Il valide la création des nouvelles sections ou branches.

Des groupes de travail identifiés permettent de traiter les sujets d'actualités et de définir les priorités du syndicat. Ils sont ouverts aux adhérent.es.



# Le Sne-FSU

---

## Organe exécutif : le Bureau national

**Le bureau national est composé de 11 membres permanent.es**

**Secrétaire générale** : Véronique Caraco-Giordano

**Secrétaires généraux adjoints** : Maxime Caillon et Guillaume Girard

**Trésorier national** : Bruno Desjardins

**Les membres du bureau national** : Sandrine Descaves, Anne-Typhaine Zangelmy, Jean-Noël Gautier, Pascal Gerin, Pascal Wanhem.

Le Bureau national est chargé d'exécuter les décisions du Conseil et de prendre toutes dispositions nécessaires au fonctionnement du Syndicat.

La Secrétaire générale, avec l'assistance des SG adjoints, assure la gestion administrative du Syndicat, Elle représente la personne juridique du Syndicat.

Le Trésorier gère la trésorerie du Syndicat, en accord avec le Bureau national et sous le contrôle du Conseil national.



MERCI DE VOTRE ATTENTION